

Le communiqué final du G8

Le texte officiel des conclusions du sommet du G8 d'Evian, diffusé mardi par la présidence française

«Nous nous sommes réunis à Évian pour notre Sommet annuel, confiants dans notre capacité à relever par nos efforts conjoints les défis que sont la croissance, le développement durable et la sécurité. Nos discussions avec les dirigeants de pays émergents et en développement (Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Brésil, Chine, Égypte, Inde, Malaisie, Mexique, Nigeria, Sénégal), ainsi qu'avec le Président de la Confédération suisse et les responsables de l'ONU, de la Banque mondiale, du FMI et de l'OMC, nous ont permis des échanges de vues sur le thème de la croissance et de la coopération internationale. Des propositions nouvelles ont été présentées qui alimenteront nos travaux. Nous avons pris les décisions suivantes.

1. Renforcer la croissance mondiale. Nos économies sont confrontées à de nombreux défis. Néanmoins, certains risques majeurs se sont estompés et les conditions d'une reprise sont en place. Nous sommes confiants dans le potentiel de croissance de nos économies. Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la coopération multilatérale, à réaliser les objectifs et à respecter le calendrier général fixés dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, comme l'indique notre plan d'action en matière commerciale. Nous réaffirmons aussi notre engagement à mettre en oeuvre des politiques macroéconomiques saines venant appuyer la croissance, tout en assurant la soutenabilité interne et externe de nos économies. Notre responsabilité commune est de dynamiser la croissance de nos économies respectives et de contribuer ainsi au renforcement de l'économie mondiale.

Il faut pour ce faire accorder une importance accrue aux réformes structurelles et à la réactivité de nos économies. Nous réaffirmons notre engagement :

- à mettre en oeuvre des réformes structurelles sur les marchés du travail, des produits et des capitaux ;
- à réformer nos systèmes de retraite et de santé pour faire face au défi commun que constitue le vieillissement de la population ;
- à améliorer la productivité en misant sur l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie, en créant un environnement favorable à l'épanouissement de l'esprit d'entreprise, en encourageant la concurrence et en incitant les acteurs publics et privés à investir dans la connaissance et l'innovation ;
- à renforcer la confiance des investisseurs en améliorant le gouvernement d'entreprise, la discipline des marchés et la transparence ; en faveur des principes contenus dans notre déclaration intitulée " Pour la croissance et une économie de marché responsable ", qui s'accompagne d'actions spécifiques destinées à améliorer la transparence et à mieux lutter contre la corruption, dont une initiative relative aux industries extractives.

Prévention et résolution des crises financières.

Nous avons salué les progrès accomplis au cours de l'année écoulée pour renforcer le cadre international de prévention et de résolution des crises financières, afin de favoriser un niveau soutenu d'investissement privé dans les pays émergents. Le FMI devrait continuer d'améliorer ses activités de surveillance par un élargissement de leur champ et en les rendant plus indépendantes, responsables et transparentes. Il devrait parallèlement poursuivre ses travaux sur les questions liées à la restructuration des dettes souveraines. Nous ferons, pour notre part, preuve d'une plus grande rigueur dans l'allocation de financements publics.

Nous faciliterons l'adoption rapide et généralisée des clauses d'action collective, en nous appuyant sur les mesures concrètes déjà prises par plusieurs pays. Nous saluons les initiatives prises par les pays émetteurs, le secteur privé et nos gouvernements, en vue de l'élaboration d'un code de conduite, dont nous espérons des progrès rapides. Nous nous félicitons que les ministres des Finances de nos pays aient trouvé un accord sur une nouvelle approche «sur mesure» pour répondre, dans le cadre du Club de Paris, aux problèmes d'endettement des pays non éligibles à l'Initiative PPTE. Nous souhaitons que cette «approche d'Évian» apporte une solution plus durable aux problèmes de soutenabilité de la

dette, tout en réaffirmant que la restructuration de dette doit rester un dernier recours. Nous attendons avec intérêt les résultats des travaux en cours pour renforcer le cadre international de prévention et de résolution des crises financières.

2. Renforcer le développement durable

Nous avons mis l'accent sur la mise en oeuvre des Objectifs de Développement pour le Millénaire et de Johannesburg, qui ont été acceptés au niveau international, dans les domaines suivants:

Afrique

Nos discussions avec les Présidents d'Afrique du Sud, d'Algérie, du Nigeria et du Sénégal, membres du comité de pilotage du NEPAD, ont témoigné de notre volonté commune de contribuer au développement de l'Afrique.

Nous avons approuvé le rapport préparé par nos représentants personnels pour l'Afrique. Nous sommes convenus d'élargir le dialogue avec les Chefs d'État africains sur le NEPAD et sur le plan d'action du G8 pour l'Afrique.

Nous invitons les pays intéressés et les institutions internationales compétentes à désigner de hauts représentants pour s'associer à ce partenariat. Nous ferons le bilan des progrès réalisés dans notre plan d'action sur la base d'un rapport, au plus tard en 2005.

Famine

Pour réduire les risques de famine qui pèsent sur des millions de personnes, en particulier en Afrique, nous nous sommes engagés à répondre aux besoins urgents en matière d'aide alimentaire et nous nous sommes entendus sur les mesures à prendre pour améliorer les mécanismes de prévention de la famine et la sécurité alimentaire à long terme.

Eau

Dans le prolongement du Forum Mondial sur l'eau de Kyoto, nous avons adopté un plan d'action qui favorisera la réalisation des objectifs du Millénaire et de Johannesburg, consistant à réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes privées d'accès à l'eau potable et à des systèmes d'assainissement.

Santé

Nous nous sommes mis d'accord sur les mesures suivantes :

- renforcer le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ainsi que les autres actions multilatérales et bilatérales, notamment en participant activement à la conférence internationale des donateurs et des partenaires qui se tiendra à Paris en juillet ;
- améliorer l'accès aux soins, et à des médicaments et traitements à un prix abordable, dans les pays pauvres;
- encourager la recherche sur les maladies qui affectent surtout les pays en développement ;
- mobiliser les fonds supplémentaires nécessaires à l'élimination de la poliomyélite d'ici à 2005 ;
- améliorer la coopération internationale pour lutter contre les nouvelles épidémies telles que le SRAS».